

L'inscription est à adresser

au

Secrétariat du Service diocésain de formation permanente

20 avenue de Limerick – CS 44039

29337 QUIMPER cedex

☎ 02 98 64 58 83

formation.secretariat@wanadoo.fr



Service de Formation Permanente

Parcours Fondamental de Théologie

20 avenue de Limerick – CS 44039

29337 QUIMPER cedex

☎ 02 98 64 58 83

formation.secretariat@wanadoo.fr

- Joindre votre chèque pour l'inscription (40 Euros) à ce bulletin.
- Chèque à établir à l'ordre de : A.D.E.T. – P.F.T.

Session :

Ombres et lumières dans la création

avec

Père François EUVÉ

Scientifique et théologien, jésuite, directeur de la revue *Études*

du samedi 4 février (9 h)

au dimanche 5 février (16 h 30)

au Juvénat de Châteaulin

Cette session est ouverte
aux étudiants du Parcours Fondamental de Théologie
et à toutes les personnes intéressées par le thème.

Déroulement de la session

Diverses questions surgissent aujourd'hui quant à la représentation d'un Dieu créateur, en raison des recherches scientifiques et des sensibilités contemporaines.

Les théologiens sont provoqués à une réflexion renouvelée, notamment sur les points suivants :

La question du Mal et le dessein créateur de Dieu.

Comment concilier la théorie de l'évolution et une théologie du Pêché Originel ?

Temps de pré-session :

- **Lundi 23 janvier 2017, de 16 h 30 à 18 h 30.**
au Juvénat de Châteaulin.

Animateur : Armand GUÉZINGAR.

Session :

- **Samedi 4 février 2017, de 9 h à 17 h.**
Possibilité de participer à une célébration eucharistique dominicale à 17 h 30 au Juvénat.
- **Dimanche 5 février 2017, de 9 h à 16 h 30.**

Temps d'après session :

- **Lundi 27 février 2017, de 16 h 30 à 18 h 30.**
au Juvénat de Châteaulin.

Animateur : Michel BERDER.

La participation à ces trois temps s'impose pour les étudiants du P.F.T. qui veulent faire valider la session.

Bulletin d'inscription

Nom : Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Courriel :

S'inscrit à la session du samedi 4 février (9 h) au dimanche 5 février (16 h 30) (et au temps de pré-session et d'après session).

➤ **Joindre votre chèque de 40 euros à ce bulletin pour l'inscription.**

Pré-session

Lundi 23 janvier : participation oui non
(16 h 30 - 18 h 30)

Session

Samedi 4 février : repas de midi oui non

Si besoin, possibilité d'hébergement { repas du soir oui non
nuit et petit déjeuner oui non
draps oui non

Dimanche 5 février : repas du midi oui non

Après session

Lundi 27 février : participation oui non
(de 16 h 30 à 18 h 30)

Les frais de pension sont

- Repas du midi : 12 Euros
- Repas du soir : 11 Euros
- Nuit : chambre une personne 17 € (+ 6 Euros draps)
chambre à deux lits..... 11 € chacun (+ 6 Euros draps)

Les règlements de pension se feront sur place.